

# COMPTE-RENDU

## CONSEIL MUNICIPAL DU 27 NOVEMBRE 2020

**PRÉSENTS** : Messieurs Lavail, Fidanza, Dubois, Duboscq, Blakoe, Lacoste, Woilrand.  
Mesdames Fontebasso, Tittarelli, Dudoscq.

**ABSENTE EXCUSÉE** : Madame Ferrandi

**SECRETAIRE DE SEANCE** : André Fidanza

*Début Conseil 20H10*

### 1) Validation de compte rendu du conseil municipal du 30 Octobre 2020.

Compte rendu validé à l'unanimité.

### 2) Etat finances :

- Dépenses au 18/11/2020

BUDGÉTISÉ	RÉALISÉ	DISPONIBLE
81 667,81 €	38 110,04 €	43 557,77 €

- Recettes au 18/11/2020

BUDGÉTISÉ	RÉALISÉ	PERÇU EN +
81 667,81 €	50 767,28 € + 34 768,15 €* <hr/>	+ 3 867,62 €

34 768,15 €\* = Excédent antérieur reporté Fonctionnement

#### PERÇU NON BUDGÉTISÉ :

- FPIC	2 104,00 €
- Dot nationale de péréquation	5 338,00 €
- Comp. perte Taxe addit. mut	4 104,61 €
- Etat/compens. taxe fonc.	281,00 €
- Comp. exonération taxe d'hab.	<u>882,00 €</u>

**Total** + 12 709,61 €

Reste à percevoir budgétisé : 7 657,00 €

Amendes de police à percevoir : 12 000 €

### 3) Point travaux logement communal 2021

- Il a été demandé à **La Maison du Poêle** de revoir son devis initial de 8830,15 € TTC. Le nouveau devis accepté est de 8 503,96 € TTC soit moins 326,19 €.
- Le devis pour **les menuiseries** (Lafforgue) a également été refait en enlevant les menuiseries de la Mairie. Nouveau devis : 6020,00 € TTC
- Nouveau devis **peinture** : 5 039,00 € TTC
- Devis CEDEO **radiateurs chambre 3 et SDB** : 734,34 € TTC

Soit un total de **20 297,30 € TTC**

Le crédit agricole a été contacté pour financer ces dépenses de rénovation via un prêt. Compte tenu des rentrées d'argent perçues en non budgétisées (*voir point 2 'Etat finances'*), deux possibilités s'offrent à nous.

- Un prêt de la totalité du montant des travaux, avec un remboursement sur 5/6 ans.
- Un prêt de 10 000 € avec un remboursement sur 3 ans

Un remboursement de 300 euros par mois permettra de dégager 250 € de recette par mois pour un loyer de 550 € mensuel.

**Avis Conseil** : Après discussion, le Conseil décide de demander deux simulations au Crédit Agricole et d'étudier les propositions reçues. La décision sera prise lors du prochain conseil Municipal le 18/12/2020.

*(Le dossier avec tous les éléments demandés par le Crédit Agricole a été transmis le Samedi 28 Novembre.)*

Un dossier de subvention a été envoyé au service compétant de CD31 pour une aide à la rénovation thermique. Nous sommes dans l'attente de l'instruction de ce dossier.

Sur le conseil de Malcolm Blakoe une demande de prime CEE a été réalisée auprès du fournisseur d'énergie AVIA. On pourrait prétendre à une prime d'environ 400 €.

### 4) Point travaux Campanère :

Suite aux nouveaux et définitif devis, les dépenses prévisionnelles pour cette opération s'élèvent à : **19 575,74 € HT**.

Faux plafond (pose par nous-même) :	1 040,69 € HT
Peintures (entreprise extérieure) :	11 440,00 € HT
Peinture sol (effectué par nous-même) :	1 398,39 € HT
Porte de sécurité (entreprise extérieure) :	2 391,66 € HT
Défibrillateur (entreprise extérieure) :	1 430,00 € HT
Menuiseries Mairie (entreprises extérieure) :	1 875,00 € HT

## Plan de financement prévisionnel (Coût HT)

<b>Commune Le Fréchet</b>	<b>30 %</b>	<b>5 872,72€</b>
<b>Etat (DETR)</b>	<b>40 %</b>	<b>7 830,30 €</b>
<b>Communauté des Communes CGS</b>	<b>20 %</b>	<b>3 915,15 €</b>
<b>Département</b>	<b>10 %</b>	<b>1 957,57 €</b>
<b>Total</b>	<b>100 %</b>	<b>19 575,74 €</b>

**Un dossier de demande de DETR est prêt. Il sera envoyé la semaine prochaine à la sous-préfecture.**

Le défibrillateur a déjà été reçu. Commande groupée avec l'AMF31

### **5) Délibérations subvention 2021 pour travaux Campanère et Mairie.**

- Délibération demande DETR pour **7 830,30 € HT**
- Demande aide Département 31 pour **1 957,57 € HT**
- Demande fonds de concours à la Com Com pour **3 915,15 € HT**

Avis Conseil : Délibérations prises à l'unanimité.

### **6) Délibération ONF**

Monsieur Bascan, technicien ONF, nous propose la mise en vente d'une coupe de bois sur une parcelle communale. Monsieur le Maire rappelle que la Commune de Le Fréchet est liée à l'ONF, par un plan de gestion forestier de 20 ans. Cette coupe concernera, comme les précédentes, l'abattage d'arbres martelés par les services de l'ONF. Cette vente devrait rapporter à la Commune environ 700 à 800 € et permettre la régénération de la parcelle. Monsieur le Maire propose d'accéder à la demande de M. Bascan et de délibérer dans ce sens.

**Le conseil** : prend la décision d'accéder à la demande de M. Bascan et délibère dans ce sens.

### **7) Délibération transfert compétences urbanisme à la Com Com**

**Malcolm Blakoe** signale qu'un point de l'ordre du jour a été oublié. En fait ce point n'a plus lieu d'être car :

Afin de conserver à la Commune la compétence d'urbanisme et s'opposer à l'élaboration d'un PLUi, il était préalablement demandé à chaque Commune de la Com Com de prendre une délibération dans ce sens, et ce avant le 31 décembre 2020. Or cette semaine un message émanant de la Com Com et relayant un envoi de la Préfecture repoussait cette prise de délibération à une date ultérieure (printemps 2021).

## Message de préfecture :

### **5. Report du transfert de compétence en matière de plan local d'urbanisme (PLU) aux communautés de communes et aux communautés d'agglomération :**

L'article 7 de la loi n° 2020-1379 du 14 novembre 2020 autorisant la prorogation de l'état d'urgence sanitaire et portant diverses mesures de gestion de la crise sanitaire reporte le transfert de compétence en matière de plan local d'urbanisme (PLU) aux communautés de communes et aux communautés d'agglomération au 1er juillet 2021.

Dès lors, le délai d'opposition de 3 mois précédant le transfert automatique de la compétence PLU s'entend du 1er avril au 30 juin 2021. Toute délibération prise en dehors de cette période serait inopérante et ne pourrait pas être retenue dans le calcul des majorités permettant aux communes de s'opposer à ce transfert. Dans ces conditions, les communes ayant délibéré depuis le 1er octobre pour s'opposer au transfert de la compétence PLU à leur intercommunalité devront délibérer à nouveau entre le 1er avril et le 30 juin prochain.

Pour toute information complémentaire concernant le transfert de la compétence PLU à l'intercommunalité, les contacts sont les suivants :

- pour les communes relevant de l'arrondissement de Toulouse : [pref-collectivites-locales@haute-garonne.gouv.fr](mailto:pref-collectivites-locales@haute-garonne.gouv.fr)

- pour les communes relevant de l'arrondissement de Saint-Gaudens : [pref-saint-gaudens-collectivites-locales@haute-garonne.gouv.fr](mailto:pref-saint-gaudens-collectivites-locales@haute-garonne.gouv.fr)

- pour les communes relevant de l'arrondissement de Muret : [muriel.soumeillan@haute-garonne.gouv.fr](mailto:muriel.soumeillan@haute-garonne.gouv.fr)

Le conseil prend néanmoins une décision de principe en s'opposant à l'unanimité des membres présents au transfert de la compétence en matière de PLU à la Communauté de Communes CGS. Nous resterons vigilants quant aux dates citées ci-dessus, et prendrons donc cette délibération entre le 1er avril et le 30 juin 2021.

## **7) Finalisation du PSC (Plan de sauvegarde Communal)**

Le Plan de Sauvegarde Communal, document obligatoire de prévention et gestion des risques majeurs de la Commune de Le Fréchet à été rédigé par Monsieur le Maire en Août et Septembre 2020 et transmis aux services compétant de la Sous-Préfecture pour avis.

Suite à leur retour, il nous ait demandé de :

### **Le dispositif communal d'action :**

- p. 68 : au sujet du poste de commandement communal, pourriez-vous nous indiquer l'emplacement exact de celui-ci (secrétariat, salle du conseil, etc.) et compléter également la page 115 ?

### **Le dispositif communal d'alerte :**

- p. 84 : concernant le circuit d'alerte, les personnes chargées de procéder au porte à porte ont-elles déjà été désignées ? Si tel est le cas, pourriez-vous nous indiquer leurs nom et prénoms ainsi que le secteur dont ils seront responsables ?

**Le conseil décide de :** nommer un conseiller par quartier en fonction de son lieu d'habitation pour effectuer le porte à porte pour informer la population en cas de risque majeur. Néanmoins le conseil est conscient de la limite de ce dispositif (cas de nuage toxique), et va réfléchir à d'autres moyens de communication (message téléphonique, SMS, internet) afin d'éviter le porte à porte.

## **8) Questions diverses :**

### **Plantation Haie :**

Samedi 21 Novembre le Conseil Municipal s'est réuni pour préparer le sol autour de la réserve à incendie. Nous recevrons les plans le Dimanche 06 décembre à 14h20 au Fousseret. Pour ne pas conserver les plans, M. le Maire propose de se retrouver vers 15h00 à la réserve incendie pour procéder à la plantation. Compte tenu de la période de COVID19, nous ne pourrions pas ouvrir cette opération aux autres habitants du village. Néanmoins les membres du conseil présents le dimanche 6 pourront venir avec leur conjoint.

### **Travaux aménagement traversée village :**

Pas de nouvelles pour l'instant.

### **Eclairage public :**

Un rendez-vous sera pris courant décembre. Monsieur Aussoleil du SDEHG (Syndicat électricité) doit nous appeler Lundi 30 novembre pour fixer un rendez-vous.

**Alain WOILRAND** : fait le point sur la commission 'sport' à laquelle il a assisté en visio-conférence. Et signale de la Com Com participe à hauteur de 20 € au prix des licences sportives pour les jeunes adhérents de moins de 19 ans et de 40 € pour les éducateurs bénévoles.

**Bénédicte TITTARELLI** : fait le point sur la commission 'petite enfance', et notamment sur les trois crèches, (St Martory, Salies et Aspet) et signale que la réflexion de la commission c'est essentiellement portée sur l'hébergement des enfants de la crèche d'Aspet durant les travaux dans cette dernière.

**Céline FONTEBASSO** : fait un point sur la réunion au SICASMIR à laquelle elle a assisté avec André FIDANZA. Elle note qu'il s'agit surtout d'une réunion d'avalisations durant laquelle il est difficile d'intervenir, tant les sujets sont complexes, essentiellement financiers (notamment les conventions cadre avec le CD31), mais que la présidente souhaite à l'avenir transmettre les dossiers en amont des prochaines réunions aux membres. Et ce afin qu'ils puissent connaître les sujets avant, et ne plus les découvrir le jour de la commission.

**Aurélia DUBOSCQ** : demande que le sujet de l'entretien du village soit rediscuté lors du prochain Conseil Municipal (le 18 décembre).

**Alain WOILRAND** : signale qu'il serait bien de penser au nettoyage et à l'entretien de l'intérieur de l'église 2 à 3 fois par an.

**Christophe DUBOSCQ** : Propose de présenter le 18 décembre prochain la maquette de ce que sera le site internet du village...

**Clôture du Conseil municipal : 22h30**